

Les tannants ne sont plus punis

Des écoles préfèrent désormais récompenser les élèves qui entrent dans le rang plutôt que l'inverse



DAPHNÉE DION-VIENS

Dimanche, 30 août 2015 21:34

MISE à JOUR Dimanche, 30 août 2015 21:34

Finis les punitions à l'école. Des établissements revoient complètement leur façon de faire de la discipline en classe: plutôt que de punir les élèves tannants, ces écoles ont abandonné les retenues et récompensent ceux qui rentrent dans le rang, a appris Le Journal.

À l'école primaire de la Fourmilière, à Québec, dirigée par Nicolas Maheux, on demande aux élèves de marcher dans les corridors plutôt que de leur dire de ne pas courir. On félicite les élèves qui gardent le silence en classe au lieu de réprimander ceux qui parlent.

La façon de se comporter à l'école est enseignée en classe, au même titre que des notions de mathématiques et de français (voir autre texte).

Les retenues après les classes ont disparu et ceux qui ont un comportement exemplaire reçoivent plutôt des jetons qui leur donnent droit à des «activités privilégiées».

Le scénario est semblable à l'école primaire Prévost, située à Saint-Jérôme. «Ça fonctionne vraiment bien», lance le directeur, Dominic Fauvel, qui n'a que de bons mots pour cette nouvelle façon de faire de la discipline.

Approche positive

Comme au moins une quarantaine d'écoles au Québec, ces deux écoles ont adopté un programme pour gérer les élèves turbulents, qui a fait ses preuves chez nos voisins du sud: le soutien au comportement positif.

Le chercheur Steve Bissonnette a traduit et adapté ce modèle qui existe depuis une vingtaine d'années aux États-Unis et qui y est présent dans plus de 22 000 écoles aujourd'hui.

«Nos chiffres démontrent que ce programme permet de diminuer de 40 % le nombre d'élèves sortis de classe sur une période de deux ans», affirme M. Bissonnette, qui est professeur en éducation à la TÉLUQ. Selon lui, la récompense est beaucoup plus efficace que la punition.

Échec de la méthode forte

Madeleine Piché, qui était jusqu'en juin directrice de l'école primaire Notre-Dame-du-Canada à Québec, a fait le même constat.

Elle a d'abord tenté la méthode forte lorsqu'elle est arrivée dans cette école en milieu défavorisé où «les élèves avaient pris le contrôle de l'école».

«Plus on mettait de punitions, plus ça empirait. C'était une escalade», lance-t-elle.

Mme Piché a donc mis une croix sur les retenues et autres punitions. Elle a plutôt opté pour un système de récompenses: des activités à faire avec un adulte de l'école.

Au fil des ans, les élèves ont eu droit à des dîners cinéma, des midis de baby-foot ou de danse hip-hop. Mme Piché a même déjà organisé des pique-niques dans son véhicule récréatif stationné devant l'école, pendant l'heure du midi.

Mais l'approche positive ne signifie pas de se croiser les bras lorsqu'un enfant en frappe un autre ou insulte son enseignant, tient à préciser M. Bissonnette.

Plutôt que d'imposer «une punition qui n'enseigne rien», les intervenants doivent tenter de comprendre ce qui est derrière ce geste et enseigner à l'élève comment se comporter correctement, ajoute-t-il.

Mais certains naviguent à contre-courant...

Pendant que des écoles abandonnent les punitions, d'autres naviguent à contre-courant en réinstaurant les retenues après les classes.

C'est le cas de l'Externat Saint-Jean-Berchmans, une école primaire privée de Québec. Alors que les traditionnelles retenues avaient été abandonnées depuis 13 ans, le directeur, Alain Roy, les a ressuscitées l'an dernier.

«La retenue, on l'a réinstaurée comme étant un moyen parmi d'autres de faire de l'intervention. On veut permettre aux enfants d'assumer les conséquences de leurs actes», explique le directeur.

Ceux qui ne font pas leurs devoirs ou qui arrivent souvent en retard doivent rester une heure après l'école le vendredi. Ils doivent terminer des travaux ou écrire une lettre d'excuse, dans le cas où ils auraient manqué de respect envers un enseignant ou un élève.

Ça fonctionne bien

Il s'agit d'une mesure qui «fonctionne très bien» pour certains élèves, surtout lorsque les parents collaborent, affirme M. Roy.

Mais pour ceux qui deviennent des «abonnés» à la retenue, d'autres moyens sont trouvés pour leur faire prendre le droit chemin, comme une rencontre avec la direction ou une suspension, ajoute-t-il.

On enseigne la discipline en classe

Dans les écoles qui ont changé leur façon de faire, la discipline est enseignée en classe au même titre que les mathématiques et le français.

«On doit considérer les problèmes de comportement comme des problèmes d'apprentissage. Personne ne dirait à un élève qu'il va avoir une punition parce qu'il ne sait pas lire», illustre Steve Bissonnette, professeur à la TÉLUQ. Dans la classe de Mme Lucie (Desgagné), les élèves de deuxième année ont pratiqué les déplacements en rang dans les corridors. «Avant, les rangs, c'était vraiment épouvantable, ça se bousculait beaucoup. En pratiquant pendant les cours, on a fait un virage à 360 degrés», raconte Lucie Desgagné, qui enseigne à l'école de la Fourmière, à Québec.

Le même principe peut être aussi efficace avec des élèves du secondaire, affirme Lorraine Vaillancourt, directrice de la polyvalente des Monts, à Sainte-Agathe-des-Monts. En début d'année, les enseignants ont utilisé des photos de plusieurs endroits dans l'école pour expliquer comment se comporter à l'auditorium, à la cafétéria, au laboratoire de science ou à la bibliothèque.

«On leur apprend, un peu comme au primaire, mais avec des situations différentes, explique Mme Vaillancourt. Le jeune sait ce qu'il peut faire et ne peut pas faire. C'est clair.»

80 % des écoles n'ont pas de plan clair

Les règlements et codes de vie sont employés dans la plupart des écoles. Mais environ 80 % d'entre elles n'ont pas de ligne directrice qui permettrait de déterminer le rôle de chaque intervenant avec des élèves turbulents.

C'est du moins ce qu'affirme Steve Bissonnette, chercheur spécialisé dans les problèmes de comportements à la TÉLUQ.

Résultat: un enseignant peut expulser un élève de sa classe parce qu'il a encore une fois oublié son matériel scolaire alors qu'un autre ne mettra pas un jeune à la porte même s'il l'a insulté.

Vite sur la gâchette

«On sait qu'il y a des profs qui sont trop vite sur la gâchette alors que d'autres sont trop tolérants», remarque Ghislain Rheault, directeur de l'école La Poudrière à Drummondville.

Pour remédier à la situation, il a élaboré avec son équipe une politique d'intervention. Les écarts de conduite mineurs – un élève qui est en retard, qui a oublié son matériel scolaire ou qui parle en même temps que le prof – sont gérés dans la classe, par l'enseignant.

Les écarts de conduite majeurs – un jeune qui insulte un prof, qui est violent ou qui fait du vandalisme – sont gérés par un technicien en éducation spécialisé ou par le psychoéducateur, dans le local de retrait, en collaboration avec la direction.

Il s'agit d'un des éléments-clés du programme de soutien au comportement positif, qui permet de réduire de façon importante le nombre d'élèves qui défilent devant le bureau du directeur. «Avec un cadre clair, ça vient dépersonnaliser les interventions. Ça simplifie aussi les discussions avec les parents», affirme M. Rheault.

Ce qu'ils ont dit

«C'est important de se fier à la recherche et aux pratiques exemplaires. Le premier réflexe de gens mal formés en gestion des difficultés de comportement, c'est de laisser tout passer ou d'être extrêmement punitif.»

- Égide Royer, professeur à l'Université Laval et spécialiste en adaptation scolaire

«Cette approche-là fait fureur parce qu'elle semble apporter une solution à tous les problèmes. Elle a sa valeur, mais aussi ses limites. Il ne faut pas l'imposer sans faire l'analyse de la situation.»

- Gérald Boutin, professeur à l'UQAM et spécialiste de l'intervention auprès des élèves en difficulté

«Avec les changements qu'on a faits, on voit beaucoup de positif après un an seulement. Ç'a complètement changé l'ambiance dans l'école.»

- Nicolas Maheux, directeur de l'école de La Fourmière

4 INGRÉDIENTS DE LA NOUVELLE FAÇON DE FAIRE DE LA DISCIPLINE

1- APPROCHE POSITIVE

Les profs rappellent aux élèves de marcher dans les corridors au lieu de leur dire de ne pas courir, par exemple. Plutôt que de constamment réprimander les élèves turbulents, ils encouragent et récompensent régulièrement ceux qui respectent les consignes.

2- ENSEIGNER LES BONS COMPORTEMENTS

En début d'année, les profs doivent enseigner aux élèves ce qu'on attend d'eux. Ils pratiqueront avec leurs élèves comment se déplacer dans l'école ou comment lever la main en classe avant de parler.

3- UN CADRE CLAIR

La direction de l'école et les enseignants doivent s'entendre sur des règles à respecter, mais aussi sur un cadre clair qui précise qui fait quoi, lorsqu'un élève arrive en retard en classe ou insulte un enseignant.

4- DES «CONSÉQUENCES» PLUTÔT QUE DES PUNITIONS

Lorsqu'un élève dépasse les bornes, il faut intervenir plutôt que punir. La conséquence devra être en lien avec le comportement de l'élève, afin de lui enseigner comment agir autrement ou l'aider à comprendre pourquoi il a agi de cette façon.

Vous désirez réagir à ce texte dans nos pages Opinions?

Écrivez-nous une courte lettre de 100 à 250 mots maximum à l'adresse suivante: opinions@quebecormedia.com

Vous pouvez aussi nous écrire en toute confidentialité si vous avez de l'information supplémentaire. Merci.

0 commentaires

Trier par

Ce fil est fermé

[plugin Commentaires Facebook](#)